

COMITÉ SYNDICAL - SICUCV

COMPTE - RENDU SOMMAIRE

Séance du lundi 16 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 16 février, le Comité du Syndicat intercommunal à vocation unique de chauffage urbain Choisy-Vitry, dûment convoqué le 30 janvier, s'est rassemblé en Mairie de Vitry-sur-Seine sous la présidence de Madame Fabienne LEFEBVRE.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames Fabienne LEFEBVRE, Fatmata KONATE et Amandine FRANCISOT ainsi que Messieurs, El Arbi CHIRANE, Luc LADIRE et Frédéric DRUART, titulaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée a désigné, à l'unanimité, pour remplir la fonction de Secrétaire Monsieur Luc LADIRE
Monsieur BARON, Responsable Administratif et Technique du SICUCV, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

- La séance est ouverte à 18H00,
- Appel nominal et signature de la liste d'émargement,
- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Communication du compte rendu sommaire du comité syndical précédent,

DECISIONS LEGALES

- ❑ **Délibération n° 2026-2-1** – Approbation du contrat de concession du service public de chauffage urbain de Choisy-Vitry.
- ❑ **Délibération n° 2026-2-2** – Décision portant sur l'acquisition de parcelles situées sur la commune de Vitry-sur-Seine en vue de réaliser des installations de production de chaleur renouvelable au bénéfice du service public de chauffage urbain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

La présidente,

Fabienne LEFEBVRE



Le secrétaire,

Luc LADIRE

